

COMMUNIQUE DE PRESSE

Information réglementée
10 juillet 2009 : 17h40

BANIMMO réalise sa première cession de l'exercice

Bruxelles, le 10 juillet 2009 – Banimmo (NYSE Euronext BANI) annonce avoir cédé à la société Atlantic Certificates l'ensemble de ses droits liés à l'immeuble Atlantic House et ses parkings situés à Anvers, Noorderlaan 147.

Atlantic Certificates a financé son acquisition par une émission privée de certificats immobiliers qui ont été placés par la Banque Degroof auprès d'investisseurs institutionnels et privés.

Dans ce cadre, Banimmo a accordé des garanties visant à assurer la pérennité du revenu locatif et a elle-même souscrit à 15% des certificats immobiliers émis par Atlantic Certificates ; elle s'est vue confier par ailleurs les missions d' « Asset Manager » et de « Property Manager » de l'immeuble par Atlantic Certificates.

L'immeuble Atlantic House développe 29.375 m² et comprend 620 places de parking. Cette tour a été progressivement rénovée et est aujourd'hui occupée à 91% par 24 locataires dont la majorité exerce une activité liée au port d'Anvers.

Dans le cadre de la transaction, l'immeuble Atlantic House a été valorisé à €30,81 millions.

Cette opération, novatrice dans sa structure, permet à Banimmo de renforcer ses moyens financiers en vue de procéder à de nouvelles acquisitions dans des marchés belge et français pouvant présenter des opportunités. Elle témoigne aussi de la capacité des équipes de Banimmo à innover afin de préserver la stratégie de repositionnement d'actifs immobiliers dans un marché de l'investissement particulièrement difficile.

Les acquisitions éventuelles seront alignées sur le rythme des désinvestissements de manière telle que le ratio bancaire « endettement financier sur total du bilan » reste inférieur à 56%, valeur atteinte lors de la clôture du 31 mars 2009.

Après cession des droits sur l'immeuble Atlantic House, ce ratio est passé à 52%.

Contact:

Didrik van Caloen
nv BANIMMO sa
Tel. : +32 2 710 53 41
e-mail : didrik.vancaloen@banimmo.be

Christian Terlinden
nv BANIMMO sa
Tel. : +32 2 710 53 42
e-mail : christian.terlinden@banimmo.be

A propos de Banimmo

Banimmo, foncière de repositionnement et de redéveloppement, acquiert des immeubles présentant un haut potentiel de redéveloppement pour les revendre après transformation. La société, qui est active en Belgique, en France et au Luxembourg dans les secteurs bureaux, retail et semi-industriel, ainsi que dans les centres de conférences et d'exposition, est établie à Bruxelles. Sa filiale, Banimmo France, couvre le marché français à partir de son siège de Paris.

L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Jusqu'à présent, le groupe Banimmo a investi dans quelque 29 biens immobiliers représentant une valeur totale de plus de € 390 millions. La Belgique constitue le marché prédominant, avec plus de 70% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente un peu plus de 25% du portefeuille de Banimmo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, la société est contrôlée conjointement par Affine (50%) et le management (28,4%), le reste, soit 21,6%, étant entre les mains du public.